

Mise à l'eau de voiliers au quai MacPherson Inscriptions du 23 mars au 1^{er} mai

Magog, le 16 mars 2020 – La Ville de Magog invite les citoyens, propriétaires de voilier, qui souhaitent que leur embarcation soit mise à l'eau au quai MacPherson, à s'inscrire entre le **lundi 23 mars et le vendredi 1^{er} mai au ville.magog.qc.ca/voiliers**.

L'offre est réservée aux citoyens de Magog, détenteurs d'une carte de citoyen valide. Seuls les bateaux de moins de 32 pieds, ou ayant un tirant d'eau de moins de 5 pieds sont acceptés. Le nombre d'embarcations pouvant bénéficier de ce service est limité à 50 et les frais sont de 210 \$ plus taxes. Comme les places sont limitées, les inscriptions seront traitées au fur et à mesure.

La mise à l'eau se fera les 14, 15 et 16 mai prochain. Les plages horaires seront confirmées au moment de la réservation.

Par ailleurs, les dates pour la sortie des voiliers ont également été fixées au 8, 9 et 10 octobre prochain. Un rappel sera effectué au cours du mois d'août, moment où la période d'inscriptions débutera pour le retrait des voiliers.

Pour toute question, les citoyens peuvent s'adresser au secrétariat de la Direction culture, sports et vie communautaire au 819 843-3333, poste 810.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 350

